

Ces hommes et ces femmes dévoués ont servi dans une arme des forces régulières de Sa Majesté, dans les Forces canadiennes, dans la Gendarmerie royale ou dans les armées de pays alliés qui ont combattu aux côtés des Canadiens en temps de guerre.

Je peux témoigner que le Corps rend d'éminents services au pays en offrant des emplois respectables et utiles à ceux qui ont déjà servi leur pays et qui désirent continuer à le faire. Leur fierté et leur esprit de camaraderie constituent un si bon exemple que ces qualités et les rapports respectueux qu'ils entretiennent avec le public sont devenus une institution consacrée par le temps au Canada.

Je sais que je parle au nom du chef de l'opposition et même de tous mes collègues en rendant hommage au Corps canadien des commissionnaires à l'occasion de son quinzième anniversaire.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, cette semaine, du 2 au 8 octobre 1989, est la cinquième Semaine nationale de la famille à être célébrée au Canada.

La Semaine nationale de la famille donne à tous les Canadiens l'occasion de reconnaître les efforts de tous les membres d'une famille qui se soucient des autres.

Peu d'entre nous nieraient l'importance de la famille en tant qu'unité sociale. Bien que son rôle ait évolué avec la société, elle reste la structure sociale la plus fondamentale.

En juste quatre années, la Semaine nationale de la famille est passée du stade d'idée nouvelle à une célébration organisée dans tout le pays. Profitons de la possibilité de valorisation et de découverte que la Semaine nationale de la famille représente.

* * *

LES PÊCHES

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans a parlé de la nomination de Don Tansley comme membre suppléant du groupe d'experts chargé par l'Accord de libre-échange d'étudier les règlements concernant le débarquement du saumon et du hareng de Colombie-Britannique.

Article 31 du Règlement

Il appartient au président canadien du groupe de décider s'il y a lieu de reconvoquer le groupe et d'entendre des témoins. Pouvons-nous conclure des observations du secrétaire parlementaire qu'il y aura de nouvelles audiences?

Des milliers de travailleurs de Colombie-Britannique, dont 70 p. 100 sont des femmes, dont beaucoup appartiennent à des minorités visibles, vont perdre leur emploi si la décision finale est défavorable au Canada. De plus le Canada perdra la souveraine de ses propres richesses.

Il est indispensable que le gouvernement insiste à toutes les audiences qui auront lieu à l'avenir sur l'importance qu'il y a pour nous de contrôler nos richesses. Il faut sauvegarder la réputation bien méritée que s'est acquise la Colombie-Britannique pour la qualité de ses produits du saumon et du hareng.

Il faut protéger l'argent que nous avons investi pour obtenir ce qu'il y a de plus efficace et de plus moderne au monde comme installations de transformation. Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger le gagne-pain des milliers de travailleurs dans le secteur de la transformation du poisson en Colombie-Britannique.

* * *

[Français]

AIR CANADA

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, depuis des mois, les intervenants économiques de l'Abitibi-Témiscamingue, par l'entremise du CRDAT, essaient d'obtenir une rencontre avec les dirigeants d'Air Canada concernant l'avenir de ce transporteur en région.

Sans consulter les gens de notre grande région, le président d'Air Canada et sa «gang de cerfs-volants», de la tour d'ivoire du centre-ville de Montréal, ont décidé hier d'expédier des lettres et des communiqués de presse pour annoncer qu'Air Canada cessera de desservir Val-d'Or et Rouyn-Noranda au Québec à compter du 4 février 1990.

En tant que région éloignée, on est en droit de recevoir les meilleurs services possibles puisque les DC-9 représentent pour nous, dans le Nord du Québec, les autoroutes et les métros dont le Sud s'est doté.

Monsieur le Président, j'ai le coeur gros de voir partir de chez nous ces employés avec leurs familles et enfants que je connais depuis 20 ans, et je demande instamment à M. Jeannot de reconsidérer sa position et de venir nous voir en Abitibi.